

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2025, dans les académies de CLERMONT, GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Clermont Auvergne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2025, dans les académies de CLERMONT, GRENOBLE et LYON :

Madame JURIE BRINGUIER Claire-Marie, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur DOUARD Stéphane, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Madame FAUQUIER Florence, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Montpellier Paul Valéry, Montpellier.

Madame BUDIN Isabelle, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame DA COSTA RIOS Marguerite, ingénieure d'études de classe normale, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Monsieur DUBOIS Emeric, ingénieur d'études de classe normale, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Monsieur TENTORINI Yann, attaché principal d'administration de l'état, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Fait à Clermont-Ferrand

, le 14/05/25

Le Président,

Professeur Mathias BERNARD